



UNIS & CITOYENS POUR AIX-LES-BAINS
PROJET 2014-2020 / FINANCES & FISCALITÉ

**QUI VEUT (ENCORE)
PERDRE DES (DIZAINES DE) MILLIONS ?**

1. LE BILAN DRAMATIQUE ET MÉCONNU DE LA GESTION DORD-BERETTI, OU « L'ARDOISE DES MAGICIENS »

- Le discours officiel dans lequel les Aixois(es) sont bercés depuis 2001 est le suivant : dette réduite, impôts baissés, investissements records.
- Une telle performance était possible, car même en déclin touristique, notre ville en avait les moyens. Ses recettes auraient été plus fortes encore si les bonnes stratégies économiques et budgétaires avaient été mises en place.
- Mais le tableau angélique qu'on nous brosse depuis 2001 est loin de la réalité. La petite musique qu'on nous a jouée jusqu'à présent n'est pas réelle.

LA DETTE : UN NIVEAU ACCEPTABLE, MAIS UN GROS MENSONGE SUR SON ÉVOLUTION

- Le niveau de la dette de la Ville d'Aix-les-Bains est en soi « acceptable » mais tout de même à 1400€ par habitant. Il faudrait y ajouter 330€/hab. de dette venue de la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget.
- Par contre, en 13 ans, rien ne dit qu'elle ait beaucoup baissé.
 - La situation fin 2013 n'est pas connue, alors que les investissements « visibles » ont été significatifs en cette année pré-électorale.
 - Fin 2012, la dette du budget principal était de 38,4 M€ (38,8 avec les budgets annexes), soit 1,4 M€ de plus qu'en 2008, ce qui montre que le deuxième mandat de D. Dord a totalement abandonné l'objectif de réduire ou stabiliser la dette.
 - Avec les emprunts prévus mais non appelés en 2012, d'un montant de 4,18 M€, la dette de la commune s'élèverait à 42,6 M€, contre 44,6 M€ quand Dominique Dord est devenu maire. Le désendettement communal dont on a la certitude se limite donc à 2 millions d'euros, une baisse de 4,4% en 13 ans.
- Cette performance, limitée, est en fait un mirage, pour les raisons suivantes :
 - notre commune dispose pour elle seule de ressources fiscales inhabituelles et rarissimes, à savoir la taxe sur le produit des jeux de hasard (casinos) ainsi que la participation forfaitaire des mêmes casinos à l'animation touristique de la Ville. Chaque année depuis 13 ans, la Ville a ainsi bénéficié d'une somme « bonus » par rapport aux villes comparables n'ayant pas de casino, de 3,8 à 5 M€, l'équivalent d'un quart du fruit de la Taxe d'Habitation et des Taxes Foncières réunies.
 - Les prix élevés de l'immobilier dopent (malheureusement) notre budget car ils font grimper la Taxe Additionnelle aux Droits de Mutation qui a rapporté à plusieurs reprises plus d'un million d'euros par an à la Ville (1,3 M€ au cours du dernier exercice connu) ;
 - En 2001, la Ville a transféré 1,9 M€ de dette à l'intercommunalité (la CCLB naissante), ce qui rend « l'effort » observé quasi-nul depuis fin 2001 !!
 - A partir de 2001, la Ville a laissé aussi un grand nombre de missions publiques à la charge de l'intercommunalité (CCLB puis CALB) : l'assainissement, la gestion des ports (qui ont leurs recettes propres) mais surtout les plages, le Centre Nautique, l'Aquarium, la Politique de la Ville ou encore le développement et l'aménagement des zones d'activités. La Ville a ainsi sorti et mutualisé des dépenses qui autrefois grevaient son seul budget, sans pour autant laisser à l'intercommunalité les recettes correspondantes puisque chaque année, pour préserver la capacité financière de notre commune, la CALB reverse une « attribution de compensation » de 4,7 M€.
 - La Ville a opéré ces transferts juste au moment où ces missions allaient engendrer des dépenses significatives : le transfert du Centre Nautique s'est fait quelques années avant les actuels travaux, celui de la Politique de la Ville pile au moment de la rénovation urbaine de Lafin & Franklin Roosevelt, celui des plages quand il a fallu rénover la pointe de l'Ardre et gérer le cap des Sésélets à la place du Département... N'oublions pas non plus le domaine crucial des Déchets, pour lequel la CCLB/CALB a assumé à la place des communes un passage à la collecte sélective lourde en investissement initial, et la construction de 2 des 3 déchèteries actuelles (Grésy et Bourget) !...

- Comparer la dette publique locale entre 2001 et début 2014 revient donc à regarder l'évolution de la dette cumulée de la commune et de l'intercommunalité sur les 13 ans. Est-ce la raison pour laquelle la CALB fait aujourd'hui le black-out total sur ses archives et refuse de communiquer le montant de la dette du SILB, son « ancêtre », en mars 2001 ? Toujours est-il que la CALB va augmenter son endettement cette année en le faisant passer de 16 à 22 M€, en indiquant que sur les derniers 10 M€ d'emprunts, 9 sont dirigés vers le territoire de la commune d'Aix-les-Bains, dont 5,638 M€ pour le Centre Nautique et 1,739 M€ pour le chantier du parc et du port du Tillet – toutes sommes qui en 2001, auraient été imputées à la dette aixoise. Il y a donc au moins 7,38 M€ de dette intercommunale nouvelle à rajouter à la dette communale de fin 2013 – début 2014 pour trouver des vérités comparables. Le total n'est donc plus de 42,6 mais de près de 50 millions d'euros, soit une augmentation de la dette de 5,4 M€ !!
- Et ce n'est pas tout. La Ville s'appête – après les élections – à réintégrer dans sa dette les emprunts ayant financé la réfection du Centre des Congrès en 2006, soit un capital restant dû de 3 M€. C'est une dette de la Ville cachée en 2006 et qui attendra 2014 pour être reprise. Ça permet deux élections tranquilles...
- La **dette 2014 « en données comparables avec 2001 » est donc de 53 M€, plus élevée de 8,4 M€ que lorsque D. Dord est arrivé aux manettes.**
- Qu'entre 2001 et 2014, l'intercommunalité ait pris en charge de nouvelles dépenses de centralité ou d'équipements et de services communs à toute l'agglomération est en soi tout à fait normal. Ce qui ne l'est pas, c'est de le cacher aux Aixois et de leur mentir sur la performance financière dont se glorifie le Maire – Président d'Agglo.
- Par ailleurs, s'endetter momentanément peut être le signe qu'on investit pour l'avenir, pour longtemps, et qu'on souhaite lisser la dépense sur plusieurs générations de citoyens. Mais quels ont été les grands investissements aixois depuis 13 ans qui auraient justifié un tel ré-endettement ?
 - la Ville n'a pas couvert le théâtre de Verdure ou réalisé de salle festive, contrairement aux promesses de D. Dord ;
 - aucun équipement administratif ou culturel majeur n'a été bâti, la bibliothèque, les archives, la MJC et DEVA sont toujours autant à l'étroit ;
 - la requalification de quelques grandes rues et des écoles fait partie des dépenses d'entretien normales d'une commune, normalement finançables par l'impôt de l'année ;
 - l'achat des Anciens Thermes s'est fait pour une somme modique sans qu'on en connaisse clairement la destination ;
 - le « chemin lacustre » qu'apprécient les Aixois à juste titre est une réalisation départementale dans laquelle Aix n'a pas mis un sou ;
 - le seul investissement notable de la période 2001-2013 a été intercommunal, c'est la halle des sports de Marlioz.
- Le ré-endettement aixois est d'autant plus inacceptable que notre commune a dans le même temps, vendu une part importante de son patrimoine foncier, pour des sommes si basses qu'elles en sont contestables mais qui demeurent, pour la période 2001-2014, des recettes exceptionnelles et non-renouvelables dont on a usé avec facilité, et dont le montant est au minimum de plusieurs centaines de milliers d'euros supérieur au chiffre de nos acquisitions. Rien qu'en 2014, D. Dord compte vendre 3 M€ de patrimoine.
- Quatre conclusions :
 - Si la dette avait baissé, l'absence d'investissement majeur en aurait été l'explication. C'est facile de rembourser quand on vend l'héritage et qu'on ralentit l'entretien de sa maison !
 - Mais le mensonge est là, la dette qui pèse sur nos épaules a augmenté.
 - Elle n'a augmenté pour rien ou presque, et alors que nous disposons de recettes naturellement plus élevées que les autres villes de ce gabarit.
 - Et dans un tel contexte, nous avons aussi vu s'envoler notre patrimoine, les « réserves » qu'il aurait fallu mobiliser pour de grands projets sans avoir à faire peser la dépense sur les Aixois.
- Une question : où est passé cet argent ?

IL N'Y A PAS EU DE BAISSÉ (MÊME HOMÉOPATHIQUE) DES IMPÔTS LOCAUX, MAIS UNE HAUSSE DE 27% !

- Le tandem Dord-Beretti a-t-il endetté les Aixois pour pouvoir afficher une baisse d'impôts sur les ménages ? Même ce message-là est faux...
- Certes, notre taux de Taxe d'Habitation est inférieur au taux moyen de la strate mais la CALB en rajoute une part, et le taux de la taxe Foncière sur les propriétés bâties est supérieure à la moyenne !
- Rappelons encore que sans les casinos (pour comparer honnêtement aux villes de la strate) la TH et la TFB augmenteraient de 25% !
- La droite aixoise s'enorgueillit d'avoir « baissé les impôts » mais elle n'a en fait rogné que très faiblement le taux d'un seul impôt, pas ses bases (revalorisées par les députés chaque année), alors que le montant que chaque ménage paie est la multiplication du taux par les bases. Et ce produit n'a cessé d'augmenter !
- Qui plus est, d'autres impôts ont encore plus gonflé. Voici le détail
- **Taxe d'Habitation : + 22,6% sur la période 2001-2013**
 - 2001 (TH 14,05% = 11,39 commune et 2,66 interco)
 - 2002 : +1% bases (TH fusionnée à 14,05%) = +1%
 - 2003 : +1,5% bases (TH 14,05%) = +1,5%
 - 2004 : +1,5% bases et -0,08% taux (TH 13,97%) = +1,42%
 - 2005 : +1,8% bases et -0,05% taux (TH 13,92%) = +1,75%
 - 2006 : +1,8% bases et -0,05% taux (TH 13,87%) = +1,75%
 - 2007 : +1,8% bases et -0,05% taux (TH 13,82%) = +1,75%
 - 2008 : +1,6% bases et -0,05% taux (TH 13,77%) = +1,55%
 - 2009 : +2,5% bases (TH 13,77%) = +2,5%
 - 2010 : +1,2% bases (TH 13,77%) = +1,2%
 - 2011 : +2% bases (TH 13,77%) et +0,56% taux glissé du dpt à CALB * = +2,56%
 - 2012 : +1,8% bases (TH 13,77%) = +1,8%
 - 2013 : +1,8% bases (TH 13,77%) = +1,8%

* une taxe départementale à 4,92% depuis des années est devenue intercommunale à 5,48%
- **Taxe Foncière sur les propriétés bâties** : taux stable, mais une hausse de + 21,2% du seul fait de l'augmentation des bases = **+ 21,2%**
- **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères** (perçue par la CCLB puis la CALB) : **+ 20,1% depuis 2003**
 - 2001 :
 - 2002 :
 - 2003 : +1,5% bases et (TEOM 6,75%)
 - 2004 : +1,5% bases et +0,51% taux (TEOM 7,26%) = +2,01%
 - 2005 : +1,8% bases et +0,40% taux (TEOM 7,66%) = +2,20%
 - 2006 : +1,8% bases et +0,15% taux (TEOM 7,81%) = +1,95%
 - 2007 : +1,8% bases et +0,55% taux (TEOM 8,36%) = +2,35%
 - 2008 : +1,6% bases et +0,63% taux (TEOM 8,99%) = +2,23%
 - 2009 : +2,5% bases et +0,26% taux (TEOM 9,25%) = +2,76%
 - 2010 : +1,2% bases et +0,08% taux (TEOM 9,33%) = +1,28%
 - 2011 : +2% bases (TEOM 9,33%) = +2%
 - 2012 : +1,8% bases (TEOM 9,33%) = +1,8%
 - 2013 : +1,8% bases (TEOM 9,33%) = +1,8%
- Au total de ces trois impôts, et en ajoutant la « surtaxe eau potable » (assimilable à un impôt et qui n'a cessé d'augmenter depuis pour atteindre 0,50€ par mètre cube aujourd'hui), un ménage avec deux enfants, propriétaire d'une maison individuelle, peut avoir vu ses impôts locaux augmenter de près de 27% depuis que Dominique DORD est maire. Plus que l'inflation pendant la même période (23%), et surtout totalement différent du discours tenu par lui sur une baisse d'impôt.

PRIVATISATIONS, EXTERNALISATIONS : UN LIBÉRALISME BIEN COÛTEUX

- Les charges de personnel de la Mairie n'ont cessé d'augmenter (de 15,016 M€ en 2003 à 18,546 M€ en 2012, soit une hausse de +23,5%) malgré le transferts de missions à la CALB.
- Cela n'a pas empêché la Ville de recourir à des prestataires privés dans des domaines nouveaux, autrefois pris en charge par le personnel municipal.
 - l'élagage des arbres, la sécurité des locaux, l'entretien d'espaces verts... Regroupées au budget sous le libellé « contrats de prestations de service avec des entreprises », ces dépenses se chiffraient à 333 K€ en 2003 et 325 K€ en 2010 à 987 K€ en 2012 : un effet du Partenariat Public-Privé Electricité ?
 - le nettoyage des locaux, compté à part, est passé de 58 K€ en 2003 à 113 K€ en 2010 et 165 K€ en 2012 ;
 - les publications municipales, elles aussi externalisées entre temps et réalisées parfois bien loin de la Savoie, sont passées de 50 K€ en 2003 à 154,5 K€ en 2012 (et même 200 K€ en 2010) alors que dans bien des collectivités la publicité les autofinance.
- La Ville loue aussi de plus en plus fréquemment, pour sa propre administration, des locaux et du matériel qu'elle ne possède pas :
 - ses locations immobilières, qui s'élevaient à 53 K€ en 2003, se montaient à 439 K€ en 2010 et 432K€ en 2012 ;
 - ses locations mobilières sont quant à elles passées de 48 K€ en 2003 à 130 K€ en 2010 puis 179K€ en 2012 ;
- Ces choix semblent avoir plus été faits par dogmatisme que par souci d'efficacité. Preuve en est qu'il n'y a jamais eu la moindre évaluation comparative et la moindre preuve des bénéfices de cette démarche pour la collectivité. En revanche, puisqu'il faut désormais financer le bénéfice de sociétés privées dont c'est le but normal, leur communication et la nôtre aussi pour mise en concurrence, il y a fort à parier que sur les volumes dépensés il existe un surcoût d'au moins 10% par rapport à ce qu'une gestion directe aurait coûté.
- Cela fait **450 K€** au bas mot gaspillés par la Ville depuis 2001.
- Aix a par ailleurs loué ses Ateliers Municipaux de Services Techniques pour 100000€/an entre 2003 et 2006 avant de les acheter, alors que nous demandions un achat immédiat pour ne pas perdre d'argent. Ce furent **400 K€** de jetés par les fenêtres.
- Aix-les-Bains a aussi externalisé des études qui pouvaient parfaitement être faites en interne : pour le passage aux 35 heures en 2001, pour la révision du PLU, pour notre piètre Agenda 21 etc. Et ce pour un montant qui n'a jamais été inférieur à 10000€ par an. Certaines n'ont même jamais débouché sur rien, comme celle menée pour le plan de circulation (en 2002-2003, pour 28296 €), celle du CERTU sur le stationnement, l'étude farfelue financée par la CALB et la Ville sur les bords du lac (80000€). En 2012 il y en a même eu pour 403000€ ! Sur les deux derniers mandats, la gabegie dans ce domaine se monte sûrement à **plus de 660 K€**.
- Fin 2006, Aix-les-Bains a souhaité vendre l'eau de sa nappe phréatique comme « eau de source » à la SEAB – groupe Intermarché, au tarif ridicule d'1€ le mètre cube, soit 0,1 centime le litre de matière première ! Compte tenu des volumes prévus (30000m³) et d'abattelements prévus (!) la ville peut escompter une recette de 26800€/an, au moins depuis 2009. Si la Ville avait demandé 3€/m³ elle aurait gagné 53600€ de plus sans mettre en péril la santé de la SEAB, dont le bénéfice de 2006 avant de vendre de l'eau de source était de 270000€.
- Qui plus est, la Ville a payé 228000€ de travaux en plus des 600000€ qu'a payé la SEAB pour réaliser les canalisations allant de Mémars à Grésy. C'est tout bonnement scandaleux car du fait du montant gagné sur l'eau, Aix n'aura pas été gagnante avant huit ans et demi d'exploitation de cette eau.
- De 2009 à 2013 incluse, cela fait donc **496 K€** de perdus pour la Ville.
- Au total, **l'application irraisonnée du dogme libéral nous a donc sans doute coûté plus de 2 M€.**

DÉPENSES INUTILES ET INDUES D'UN CÔTÉ, RECETTES MANQUANTES DE L'AUTRE

- Entre 2001 et 2013, certaines dépenses municipales auraient largement pu être évitées, quand d'autres ont été orientées vers des travaux ratés qu'il a fallu ou qu'il faudrait reprendre en partie. Parallèlement, la Ville a renoncé à certaines recettes de manière incompréhensible sans essayer de mettre en œuvre des solutions destinées à les retrouver.
- la SA du Grand Cercle, qui n'avait pas tenu ses engagements contractuels (travaux du théâtre devant être faits pour 2M€ entre 2001 et 2011, finalement effectués en 2013 pour 0,9M€), a eu droit de réduire sa participation forfaitaire fin 2011, dans le cadre d'un nouveau contrat de délégation de service public : 450000€/an sur 15 ans au lieu de 750000€ par an. Auquel s'ajoute le paiement par la Ville d'un loyer de 200000€ pour un théâtre autrefois laissé gratuitement à disposition. Ces « simples » modifications vont nous coûter... **7,5 M€ !!**
- Y compris en retirant la gestion du camping municipal, l'Office de Tourisme coûte très cher à la collectivité, et **un audit (par la Mairie) de sa gestion s'impose** rapidement. Les missions de l'ancien directeur qui fut encore rémunéré pour un apport peu évident, sont par exemple à « interroger ». La subvention au festival Musilac qui n'a que très peu fluctué selon la fréquentation, est un autre exemple d'investigation à mener. Il semble qu'au minimum 200 K€ par an auraient pu être économisés ou davantage « activés », soit **2,6 M€** depuis 2001.
- Au début du mandat, l'actuelle majorité a reconnu, après des remarques du Trésor Public, que la taxe de séjour rentrait très mal à Aix-les-Bains (recette de 580 K€/an). Au moins 350000€ manquaient chaque année si on croisait les chiffres de fréquentation de la station avec les recettes de ta taxe. Aujourd'hui la taxe rentre peut-être mieux en proportion mais la fréquentation totale a baissé, 40% des hôtels ont fermé. Sur 13 ans, ce sont en moyenne probablement 200000€/an de manque à gagner, soit **2,6 M€**.
- La CALB a racheté à Voglans un ancien terrain de rugby pour y faire une caserne de pompiers... qui ne voit pas le jour. A moins que ce ne fut pour aider la commune de Voglans en difficulté financière. Facture inutile : 669 K€, pour moitié imputable au contribuable d'Aix intra-muros soit **334 K€**.
- 14 caméras de vidéosurveillance ont été payées **225 K€** (sans évoquer la maintenance) et comme partout ailleurs, elles n'apporteront sans doute aucune sécurité supplémentaire, et une aide dans bien peu d'enquêtes.
- Un marché de médiation a été confié (fin 2013?) à une société de gardiennage AGMS dans les foyers de quartier, alors que 5 médiateurs étaient déjà sous contrat avec la Mairie. Dépense bien mal justifiée : **150 K€**.
- La rue François Ponsard a été dotée de bornes escamotables sans justification possible autre qu'électorale. Combien a coûté ce dispositif ? Au moins **30 K€** ? Bien plus ?
- Aucune raison ne peut expliquer la cadeau que la Ville a fait au constructeur Léon Grosse en lui reversant le coût d'aménagement de la placette publique qui, comble du cynisme, porte désormais le nom de cette entreprise. Nous sommes ici en effet dans un périmètre d'aménagement d'ensemble qui exige des promoteurs qu'ils financent eux-mêmes les espaces publics attenants à leurs constructions. En fumée, **300 K€**.
- Un problème technique prévisible de longue date est invoqué pour expliquer le stationnement de surface gratuit sur ce début 2014. Si la moitié des Aixois connaissent la méthode pour ne pas payer et si cela dure deux mois et demi, cette gratuité opportune avant élections aura coûté facilement **100 K€** si on se fie au fait que les recettes annuelles sont de 1,15 M€.
- Alors que nous envisagions dès 2001, et de nouveau en 2008, des investissements qui auraient permis des économies d'énergie, celle-ci nous coûte de plus en plus cher faute d'action :
 - énergie-electricité : 1,15 M€ en 2012 contre 1,05 M€ en 2003
 - combustibles : 124,7 K€ en 2012 contre 106,7 K€ en 2003
 - carburants : 204,1K€ en 2012 contre 129,6K€ en 2003
- La hausse de consommation de carburant en particulier est anormale. Au total, nous estimons qu'ici au minimum 100 K€/an ont été perdus en moyenne par l'inaction de la Mairie sur ses propres besoins, soit **1,3M€** sur la période 2001-2014.

- il reste à expliquer aussi pourquoi la Ville avait en 2012, à l'heure de la dématérialisation de l'information, des frais d'affranchissement de 77 K€ - et même 109 K€ en 2010 – contre 65 K€ en 2003 ! Nous n'entrons rien ici dans notre calcul, tout comme pour les 180000€ de subventions aux ravalements d'immeubles en centre-ville, octroyés sans qu'on puisse connaître nominativement les bénéficiaires, qui n'étaient probablement pas tous dans le besoin avant d'effectuer ces travaux... obligatoires.
- Les dépenses de cabinet du maire sont pour nous la conséquence directe du cumul des mandats, et elles participent au déséquilibre de notre « démocratie » car elles permettent rien moins que de financer de manière inavouée des campagnes électorales sur fonds municipaux. Elles sont au moins aux $\frac{3}{4}$ superflues. D'un montant total proche d'1,2M€ sur le premier mandat de D. Dord, elles pourraient avoir été plus faibles – 1 M€ - dans le second, mais sans certitude vu l'opacité qui règne sur cette ligne budgétaire bien cachée. Cela fait une dépense en trop d'**1,65 M€** au minimum.
- Voilà par conséquent rien moins que **16,79 M€ qui ont quitté nos caisses ou n'y sont/seront jamais entrés sans raison valable**. Encore aurait-il fallu rajouter que le nouvel office de tourisme du Grand port aurait pu être partiellement payé par la Compagnie des bateaux. Et dire que cela aurait pu être pire encore si le projet de polyclinique privée aux murs payés par la CALB avait vu le jour, comme le souhaitait D. Dord vers 2006.

LA GABEGIE DES TRAVAUX MAL PENSÉS, RATÉS, DES OCCASIONS MANQUÉES

- La rue de Genève n'a prévu ni accès handicapés aux commerces et portes d'immeubles, et sa configuration n'a fait aucune place au vélo ou à la circulation fluide des bus urbains. Le maire a choisi seul contre l'avis de tous un revêtement de trottoirs dont on sait qu'il n'avait aucune qualité et qu'il nous coûte chaque année le prix de son « grenailage » pour éviter de devenir une patinoire. Sur la somme de 1,2 M€ dépensée ici, combien faudrait-il repayer pour corriger le tir ? Combien a-t-il été dépensé pour araser un rond-point inutile depuis le début et traiter le sol ? Evaluons cela au tiers du prix : **0,4 M€**.
- Les boulevards de Lattre de Tassigny (2006) et Franklin Roosevelt (2011-12) ont été réaménagés sans l'ambition de faire les coulées vertes et le regroupement automobile sur une seule chaussée qui s'imposaient. La contre-allée de stationnement à l'Est du stade Forestier empêche la construction d'une nouvelle tribune de ce stade, ce qui est un non-sens. Pour le boulevard Wilson, c'est le mobilier urbain d'une laideur consensuelle et l'absence de réflexion sur le partage de la voirie qui estomacent. Le coût de toutes ces erreurs ? Au bas mot **1,3 M€**.
- Le « jardin en mouvement » à la méthode de Gilles Clément dont on pouvait rêver en 2007 a été réalisé avec 69600 € d'argent municipal (et 50000€ de subventions européennes) sans jamais avoir l'apparence qu'il était supposé acquérir. Malgré cela, des subventions annuelles ont continué d'être versées : 10000 € en 2009, 2011 et 2012, et 11000 € en 2010. Il aurait peut-être fallu s'arrêter plus tôt et économiser au moins **30 K€**.
- L'actuel chantier du Centre Nautique sera-t-il un des plus grands gâchis de l'ère Dord ? Alors que la demande explose de la part des sportifs et des scolaires, ce chantier se monte à 8,5 M€ (**4,25 M€** pour les Aixois intra-muros, une moitié des habitants de la CALB) avec un bassin extérieur qui n'est plus couvert, qui ne répond plus aux normes olympiques et un espace total qui ne répond pas aux besoins – d'autres bassins couverts ayant été nécessaires. Le bâtiment livré cet été sera beau, mais l'occasion manquée est colossale.
- Le port du Tillet, parce qu'il interrompt la circulation routière, est un non-sens. Un pont est à recréer ici pour réparer la faute. Coût ? Au minimum **0,8 M€**.
- Que dire du replâtrage à **2,5 M€** dont fait l'objet la Maison des Associations, alors que sa localisation est un problème en soi et qu'il fallait – comme nous le faisons – envisager un équipement entièrement neuf et adapté, en centre-ville ?...
- La « résidentialisation » des 4 barres d'immeubles OPAC du quartier de Franklin était une bonne idée. Mais la réfection des entrées d'immeubles de la barre Ouest en les maintenant ouvertes sur l'îlot au lieu de conserver la logique de la barre Est et de les ouvrir sur la rue Pauline Borghèse, est un non-sens. Une erreur à **200 K€** ?
- En ce début 2014, l'indigne partie Nord de l'esplanade a fait l'objet de réfection des réseaux sans qu'on songe à en profiter pour traiter la surface. Sur les 137 K€ du chantier, combien sont perdus en tranchées et goudron qu'il faudra retravailler un jour globalement sur cette aire ? **10 K€** ? Combien ont coûté les plantations et le promontoire vitré du Revard dont la durée de vie a été très limitée ? **20 K€** ou bien davantage ?
- N'oublions pas le bâtiment WC-douches des plages de Mémars, qui auraient dû coûter au pire 100000€ (le terrain était municipal) et qui fut facturé 360000€. Un mirage à **260 K€**.
- Voilà par conséquent rien moins que **9,77 M€ de travaux mal faits et surtout mal pensés, donc d'argent mal dépensé**.

LE SCANDALE DES TRANSACTIONS ET LOCATIONS SUR LE PATRIMOINE PUBLIC COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL

- C'est là le point le plus scandaleux de la gestion Dord-Beretti. Des achats anormalement coûteux et des ventes sans mise en concurrence publique, à des tarifs étonnamment amicaux.
- Concernant les achats « hors-normes » :
 - La maison de « la Bognette », achetée en octobre 2002 pour la somme de 564812€. Son 3^{ème} étage était pour les Domaines un « local dans les combles de 90m² » à 45000€ mais la Mairie y a vu un « appartement de 110m² » à 68000€. Un autre appartement faisait 110m² mais y a été racheté pour 163m² en fusionnant sa surface avec celle d'une terrasse attenante ! Cette mesure ne valait en fait guère plus que son terrain : 300000 € tout au plus. Autrement dit nous y avons perdu **265 K€**.
 - Le restaurant-belvédère de la Chambotte est sublime, mais il cache une affaire bien tordue. Estimé 220.000€ en 2001 par un expert agréé par le cour d'appel de Chambéry, puis 1M€ en 2007 par les Domaines (!), il a été racheté 1,2M€ par la CALB alors que des acquéreurs privés potentiels étaient sur les rangs pour un même projet. Problème numéro 1 : le site est en-dehors du territoire de la CALB. Qu'à cela ne tienne, la Communauté de Communes du Canton d'Albens doit officiellement payer 25% de la note. Problème numéro 2 : les 300000€ de la CCCA n'avaient toujours pas été versés à la CALB en octobre 2012. Et aujourd'hui ? Problème numéro 3 : la CALB, n'attendant pas les recours des privés s'estimant lésés, ne respectant pas le permis de démolir obtenu pour réaliser son projet, a effectué 1,5 M€ de travaux. Payés par elle seule ? Le mystère reste épais mais la CALB a au moins laissé 2M€ dans un lieu où elle n'avait rien à faire, soit l'équivalent d'**1 M€** pour les seuls Aixois.
- La privatisation des Thermes Nationaux, voulue par le tandem Dord-Beretti, a été tellement mal gérée par le duo que la Ville s'en retrouve « plumée ». Même si on considère que la contribution de la Ville à la construction des Thermes Chevalley (6 M€ sur 45 M€) n'était qu'une subvention, la suite montre que le maire n'a rien su défendre des intérêts aixois dans cette affaire :
 - Lors de la privatisation des Thermes nationaux, l'incompétence de D. Dord dans sa négociation avec l'Etat nous a contraint à payer **250 K€** à Valvital, le nouveau propriétaire, les kiosques du Parc des Thermes que l'Etat aurait dû extraire de la vente des Thermes pour nous les concéder à titre gracieux.
 - La même erreur nous force à louer à Valvital le parking situé à l'arrière du théâtre Verdure, pour 40000€/an depuis début 2011. Nous avons donc déjà perdu **120 K€**.
 - la location d'espace des Anciens Thermes à l'école Peyreffite s'est faite à des tarifs incroyablement bas. De 2006 à 2008, ce fut 5000€/an pour 1000m², et depuis 2009 c'est 10000€/an. A Aix, un local commercial de 80m² se loue près de 1000€/mois ! Même en prenant une base de calcul six mois chère que cet exemple, Peyreffite aurait dû s'acquitter de plus de 2000€ de loyers mensuels soit 24000€ par an. Depuis son installation, l'école d'esthétique pourrait avoir ainsi fait **127 K€** d'économies sur notre dos, par une faute politique.
- L'ignoble grande braderie des années 2001-2014 :
 - dès l'été 2001, D. Dord décide de vendre la colonie de vacances « les Ajoncs » à St-Palais-sur-mer. Pour 25000m² de pinède à deux pas de la mer, même en concédant des frais de démolition de l'existant, cela se fait à 28€/m², 700 K€ au total. Avec du recul, un prix trois fois plus cher n'aurait pas été anormal, et certains colistiers du maire s'en sont étranglés. Perte sèche pour notre patrimoine : **1,4 M€**.
 - fin 2001, la Ville rachète à une SCI non-identifiée une maison de ville au prix de 381000€ alors que ce qu'on en achète (un rez-de-chaussée en mauvais état seulement) ne vaut pas plus de 200000. Mais à cette farce de **181 K€** s'ajoute la vente à cette même SCI du « parc de la Crémaillère », la partie « ouverte » du Bois Vidal. Un projet de thermoludisme, de recherche en cosmétique, d'hôtels et de commerce sert de prétexte à cette opération, rien n'ayant vu le jour 12 ans après. Fin 2001, une estimation complaisante des services fiscaux donne les 30400m² de terrain à 16€/m² alors qu'avec les usages prévus, la vue et les droits à construire (qui ont encore augmenté depuis) le juste prix est certainement autour de 80€/m². Le terrain n'est finalement vendu qu'en 2006, sans

- réévaluation de son prix (qui aurait dû grimper à plus de 100€/m²) et avec des servitudes de passages sur 10000m² supplémentaires. Même si ce terrain n'avait pas, selon nous, vocation à être bâti, sa vente à vil prix correspond à une perte de patrimoine de **2,553 M€**.
- en octobre 2002, la Ville vend un terrain à un couple à proximité de la rue des Fontaines. D'une surface de 1900m², constructible, il est cédé 44650€, officiellement non viabilisé et en forte pente, en réalité viabilisé en bordure et parfaitement plat. Compte tenu des prix de l'époque et des lieux, ce mensonge nous coûte au minimum **80 K€**.
 - à la même date, la commune vend, en zone industrielle des Combaruches, à la SCI CLOE, un terrain au prix de 24390€ contre 29000 prévus initialement, en ne respectant pas le prix des domaines, en jouant sur les surfaces cadastrales et en abaissant le prix de certaines parcelles pour cause de relief. **4 K€** sont effacés de nos ressources.
 - En avril 2003, un lotisseur achète à la Ville 3406m² de terrain à Marlioz pour y faire des maisons individuelles. Le prix fixé est de 40€/m², soit 70 maximum après les travaux de voirie et viabilités nécessaires, pour revendre ensuite les lots à près de 120€/m². Ce promoteur a donc gagné **170 K€** sur le dos - consentant - de la collectivité, qui aurait pu faire le lotissement elle-même sur son propre terrain.
 - En 2003 encore, la partie arrière des ex-Ateliers Municipaux, soit une surface de 9422m², est cédée 22€/m² (37€ en incluant viabilités et démolitions préalables) pour y faire de l'habitat, contre 125€ au prix du marché à l'époque. Même s'il intègre aujourd'hui un peu de logement social, ce site n'a été commercialisé que tout récemment, alors que les prix du foncier avaient encore bien grimpé. Notre « insouciance » nous a coûté ici plus de **829 K€**.
 - En 2003 toujours, la SCI Jules rachète la partie centrale de la Cité de l'Entreprise la Ville. 305000€ pour 900m² de terrain et de parkings, 981m² de surfaces intérieures dont au moins 550 exploitables (bureaux et auditorium). La Ville avait ces espaces en 1992 à 2000€/m² et le vend alors 550€/m². Moitié moins que sa valeur du moment ? Cela ferait une perte d'au moins **100K€**.
 - La zone centrale des bords du lac, bâtie depuis 2007, est aussi l'occasion d'une gigantesque braderie du patrimoine public :
 - . Fin 2011, la ville avait vendu à la SAS 18077m² de terrain à 90€/m², et la CALB 38212m² à 96€/m².
 - . Sachant que le rapport annuel de la ZAC prévoit des frais de VRD sur la totalité de l'opération devant se monter à 77,88€/m² de terrain (13,864 M€ pour une ZAC de 178000m²), cela fait un terrain très densément constructible, avec vue sur le lac et les montagnes pour de nombreux appartements, à 167 ou 173€/m².
 - . Or, depuis la fin des années 2000 jusqu'à aujourd'hui, le prix du terrain constructible viabilisé se situe autour de 200 €/m² à Aix-les-Bains sur des terrains sans vue et destinés à de la maison individuelle, donc avec bien moins de « droits à bâtir » et de recettes à espérer pour un promoteur.
 - . la SHON prévue pour la ZAC est en effet de 36,2% de la surface totale des terrains y compris la voirie, c'est-à-dire plus de 40% du terrain réellement disponible. Pour une maison individuelle, la SHON autorisée est souvent de 20 ou 25% et celle réellement utilisée est un peu inférieure. Un terrain aux bords du lac pouvait donc valoir facilement 300€/m² soit 222€/m² avant viabilisation.
 - . Même en admettant que 21,1% des logements de la ZAC soient au final « sociaux », pour 22,4% de la SHON déjà bâtie et 17,7% de la SHON totale prévue pour la ZAC – disons un cinquième – avec une « charge foncière » imputée aux logements sociaux 3,27 fois inférieure au prix de l'accession libre et ici compensée par elle (c'est le cas depuis le début de l'opération), le prix moyen de pareils terrains aurait dû être de 186€/m² pour intégrer la part de logement social.
 - . Autrement dit, le manque à gagner ou les réserves mal vendues se montent pour l'instant à 1735392€ pour la Ville et 3439080 € pour la CALB (disons 1,72 M€ pour les seuls Aixois au sein de la CALB).
 - . La Ville s'apprête à vendre, toujours au prix de 90€/m², 15000m² supplémentaires, ce qui engendrera une perte de valeur de 1440000€ de plus.
 - . Ce sont donc 4,89 M€ de valeur patrimoniale qui ont été perdus par les Aixois, même si là encore nous n'aurions pas tout cédé et urbanisé, loin de là.
 - . La ZAC, qui fin 2011 a un déficit de trésorerie de 3,123M€, anticipe déjà une participation finale d'équilibre aux frais de la Ville de 2,783 M€ !! Mais avec des emprunts qui courent et des frais financiers qui se rajoutent, ce sera combien ?
 - En résumé, les Aixois au sens large ont déjà laissé dans cette ZAC les 1,63M€ de ventes déjà faites sur les terrains municipaux et vont même y laisser les 3,15M€ prévus au total, non touchés par le budget municipal car équilibrant les dépenses d'aménagement. Ils paieront la subvention d'équilibre de 2,783 M€ et pleureront les 4,89 M€ de mévente de terrains par la Ville et la CALB. Si on estime que l'ardoise de cette folie immobilière regroupe ces deux dernières sommes, auxquelles on peut ajouter le manque à gagner d'un camping amputé d'un tiers de sa surface (200K€ par an depuis 2007 soit sur 7 exercices la somme d'1,4M€) nous aurons perdu aux bords du lac **9,07 M€ !!!**
 - Ainsi, même en évacuant le problème pourtant réel des loyers élevés payés à l'OPAC pour l'EHPAD des Grillons dont nous devrions être propriétaires, **le patrimoine aixois, les recettes que nous pouvions en tirer ou conserver sont partis en fumée pour la somme astronomique de 16,15 M€ !!!**

PRIVATISATIONS, EXTERNALISATIONS : UN LIBÉRALISME BIEN COÛTEUX

2 MILLIONS

DÉPENSES INUTILES ET INDUES D'UN CÔTÉ, RECETTES MANQUANTES DE L'AUTRE

16,79 MILLIONS

LA GABEGIE DES TRAVAUX MAL PENSÉS, RATÉS, DES OCCASIONS MANQUÉES

9,77 MILLIONS

**LE SCANDALE DES TRANSACTIONS ET LOCATIONS
SUR LE PATRIMOINE PUBLIC COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL**

16,15 MILLIONS

=

« ARDOISE » DE L'ERE DORD-BERETTI

44,71 MILLIONS

**2014-2020,
NOTRE MARGE D'ACTION,
NOS PRINCIPES BUDGÉTAIRES.**

TRANSPARENCE,

**2014-2020,
NOTRE MARGE D'ACTION,
NOS PRINCIPES BUDGÉTAIRES.**

**TRANSPARENCE,
EFFICIENCE,**

**2014-2020,
NOTRE MARGE D'ACTION,
NOS PRINCIPES BUDGÉTAIRES.**

**TRANSPARENCE,
EFFICIENCE,
PRUDENCE.**

1. TRANSPARENCE

- ✓ **UNE PRÉSENTATION DU BUDGET ET DES COMPTES PLUS CLAIRE ET PLUS FINE**
- ✓ **CHAQUE EURO DÉPENSÉ JUSTIFIÉ**
- ✓ **DES ENGAGEMENTS RESPÉCTÉS, COMME LA QUALITÉ ET LA GRATUITÉ DES ACTIVITÉS LIÉES À LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES**

2. EFFICIENCE

- ✓ INVESTIR 8-10 MILLIONS D'EUROS PAR AN DONT 3 POUR DES PROJETS STRUCTURANTS AFIN DE RATTRAPER LE RETARD**
- ✓ CÉDER NOS ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND CERCLE POUR RESPECTER LA LOI ET DONNER DE L'AIR AU BUDGET**
- ✓ DE LA JUSTICE FISCALE ET TARIFAIRE À LA PLACE DES FRAIS DE CABINET DU MAIRE, POUR PRÉSERVER / REDONNER DU POUVOIR D'ACHAT EN TEMPS DE CRISE**

2. EFFICIENCE

- ✓ **AMORCER, AVANCER, PARTICIPER :
DOPER L'ÉCOLOGIE MAINTENANT
SANS Y LAISSER D'ARGENT DURABLEMENT !**
- ✓ **DES POLICIERS PLUS QUE DES CAMÉRAS,
POUR LE MÊME PRIX, SÉCURITÉ ET EMPLOI**
- ✓ **SUR LA PLUPART DES MISSIONS
MUNICIPALES ET INTERCOMMUNALES,
UNE GESTION 100% PUBLIQUE
POUR FINANCER DU SERVICE,
PAS DU BÉNÉFICE.**

3. PRUDENCE

- ✓ **STABILISER LA DETTE « COURANTE »**
- ✓ **STABILISER LA PRESSION FISCALE,
POUR GARDER DES LEVIERS
SANS TOUCHER AU PORTE-MONNAIE**
 - ✓ **FIXER UN CAP, S'Y TENIR, MAIS
ALLER « AU RYTHME DE NOS MOYENS »**
- ✓ **UN REFERENDUM POUR ARBITRER TOUTE
CONTRAINTE BUDGÉTAIRE NOUVELLE**



UNIS & CITOYENS POUR AIX-LES-BAINS

PROJET 2014-2020 / FINANCES & FISCALITÉ

PARCE QU'IL FAUT QUE CHAQUE EURO UTILISÉ SOIT JUSTIFIÉ,
PARCE QUE L'INTÉRÊT COLLECTIF N'EST PAS LA SOMME DES INTÉRÊTS PRIVÉS

**PARCE QUE LA RESPONSABILITÉ DANS LA DÉPENSE
VAUT MIEUX QU'UNE FAUSSE AUSTÉRITÉ SUR LE DOS DES GENS**

**REMPLAÇONS UNE DROITE QUI DILAPIDE
PAR UNE GAUCHE QUI CADRE,
QUI GÈRE ET ANTICIPE**